

LE MADAWASKA

I.-G. BOUCHER, éditeur-propriétaire

ABONNEMENT: Canada \$1.50 Etranger \$2.00

Rédigé en collaboration

—C'est presque une position sociale de nos jours, de parler français à la perfection.—J. Novisov.

—Il n'est pas de plus grande gloire que de combattre pour la langue de la patrie.—Jean Dorat.

LE FRUIT D'UN PARTAGE INIQUÉ

L'International acquiert les vastes terrains boisés que le gouvernement avait enlevé aux colons du Madawaska pour dédommager les constructeurs du chemin de fer entre Frédéricton et Edmundston.

SOUVENIRS HISTORIQUES

Une dépêche venant de Moncton annonçait, à la fin de la semaine dernière, que la plus grande transaction en ressources forestières au Nouveau-Brunswick venait d'être conclue entre la New Brunswick Land & Railway Co., et l'International Paper Company.

L'International vient d'acquiescer à un prix approximatif de neuf millions de dollars toutes les réserves appartenant depuis environ un demi siècle à la N. B. Land & Railway Co.

Il sera intéressant pour nos lecteurs de rappeler aujourd'hui l'histoire de ces 330,000 acres de terre qui viennent de changer de main à un prix aussi fabuleux.

L'abbé Thomas Albert, de regretté mémoire, dans son "Histoire du Madawaska" nous fournit les détails intéressants qui suivent. Nous citons textuellement:

"Le premier chemin de fer que l'on songea à établir au Canada fut celui qui devait relier Saint-Andrews, sur la Baie de Fundy, à Québec. Cette voie, commencée en 1836, n'atteignit Canterbury qu'en 1858, la question des frontières ayant retardé l'entreprise.

"Ce ne fut qu'en 1870 que l'on entreprit de terminer le réseau de Frédéricton à la Rivière-du-Loup. Il atteignit Edmundston en 1878, alors que l'embranchement passait sous le contrôle de la compagnie du Pacifique Canadien qui la relia à ses autres lignes du Nouveau-Brunswick et des États-Unis.

"Les francs tenanciers du Madawaska cédèrent gratuitement le passage à la voie ferrée, s'estimant heureux de posséder un chemin de fer à ce prix. Mais la voie ferrée, pour véritablement avantageuse qu'elle était, n'en constituait pas moins, pour les comtés de Victoria et de Madawaska, un présent des Grecs.

"Le gouvernement du Nouveau-Brunswick, au lieu d'accorder un subside en argent aux installateurs de la voie ferrée, leur concéda 390,000 acres de terres boisées-choisies au cœur des plus riches zones forestières des deux comtés, tandis que Carleton et York, qui bénéficiaient autant du chemin, étaient épargnés dans le partage unique. Il est heureux que la compagnie n'ait pas étendu son réseau plus loin, car elle aurait absorbé les deux comtés en entier.

"Ces réserves forestières, étant à proximité des établissements ruraux, opposèrent de ce fait une barrière infranchissable à la colonisation.

"Les colonies intérieures du Lac Baker et de St-André se trouveront immédiatement accolées aux intangibles limites de la toute puissante New-Brunswick Land & Railway Co., qui n'est qu'un bureau du Pacifique Canadien.

"Les protestations se firent si pressantes et si nombreuses, qu'en 1902, le gouvernement se vit forcé de racheter les limites les plus voisines des terres défrichées, pour les abandonner aux colons. 50,000 acres furent ainsi délivrés, mais 330,000 restent encore la propriété de la corporation richissime."

Et se sont ces vastes terres à bois que l'on a soustrait aux descendants des colons du Madawaska qui passent aujourd'hui entre les mains des magnats de la finance et dont on se servira pour grossir la bourse des étrangers.

Avec ses droits de coupe pour cent ans sur la plus grande partie des forêts de la province et la possession des terrains boisés de la New Brunswick Land, l'International Paper, Co., et ses subsidiaires est maîtresse au Nouveau-Brunswick. Les gouvernements devront se soumettre à ses exigences, et sacrifier l'intérêt du peuple aux appétits voraces des financiers de New-York. N'ont-ils pas déjà commencé à le faire?

Gaspard BOUCHER.

Le Soleil Québec. POUR LES AUTOMOBILISTES

Vous savez qu'il y a, à l'entrée de la plupart des villages de France, une gentille petite plaque sur laquelle on peut lire un discret appel au bon cœur des automobilistes:

Attention aux enfants! Et à la sortie de chaque village, une autre petite plaque sur laquelle on vous dit: Merci — quoique, bien souvent, il n'y ait vraiment pas de quoi.

Les habitants de V... sur-Mer ont eu l'idée de pousser plus loin ce système. Et ils ont tendu à l'entrée du pays, entre deux maisons, un large calicot sur lequel on peut lire:

Automobilistes! Les mamans vous demandent de ralentir.

On ne peut pas être plus gentil, et il faudrait vraiment que les automobilistes eussent un cœur de pierre pour rester sourds — ou aveugles — à une aussi touchante prière.

Et il me semble qu'il y a, dans

cette ingénieuse initiative des mamans villéroises, quelque chose à imiter.

Pourquoi toutes les municipalités ne s'ingénieraient-elles pas à trouver une formule heureuse, piquante, pittoresque, pour demander aux chauffeurs de ralentir quand ils traversent les agglomérations?

Allez moins vite. Et regardez notre jolie petite égale en passant!

Les vieillards de Coucou-le-Château désirent devenir centenaires vous prient de ne pas les fesser.

Attention. C'est peut-être un de vos amis ou de vos parents qui va se jeter sous votre voiture.

Oui: que de jolies, que de charmantes formules on pourrait trouver de la sorte — et, piqués par les curiosités, rien que pour les lire, les automobilistes ralentiraient.

Sans compter qu'on pourrait écrire aussi sur la pancarte:

Si vous vous casses la figure en faisant du 100 à l'heure ici, tant pis!

PROSPER.

G. N. TRICOCHÉ

VARIETES

LA GARDE DE CUISTRIN

En feuilletant les archives administratives militaires du bon vieux temps, en Europe, on découvre parfois de curieux détails. A cette époque, surtout en Allemagne, il existait des "Gardes" de certaines villes fortes, qui étaient permanentes, mais avaient quelque rapport avec les Gardes Nationales, ou milices bourgeoises. Un des exemples les plus intéressants de ces sortes de troupes est la Garde de Custrin, organisée par le margrave Jean, fils de l'Electeur Joachim I. Custrin, au confluent de l'Order et de la Warthe, non loin de Berlin, n'avait guère, alors, qu'une dizaine de mille âmes; mais son château fort possédait une garnison permanente de 300 hommes, nombre important pour ce temps-là. La solde de cette troupe était relativement élevée. Une coutume étrange, mais assez raisonnable, en vigueur dans ce pays, était d'ajouter à la paye des allocations en nature. C'est ainsi que les simples Gardes, en outre des 40 livres de solde annuelle, avaient le privilège d'acheter, à très bas prix, dans les magasins

de l'Electeur, des denrées diverses. Naturellement, ils étaient habillés et logés. Les sergents, eux, avaient de 30 à 50 thalers, dont le pouvoir d'achat, bien entendu, était hors de proportion avec celui de la monnaie analogue actuelle. Mais, en sus, ils touchaient par an, 2 boisseaux de sel; 1 de grain; 4000 livres de seigle; 2000 d'orge; 25 livres de beurre; 13 soixantaines de fromages, et... un cochon gras! Ce n'est pas tout: ils avaient le droit de vendre la bière au détail sans impôt; et l'on cite l'un d'eux eurt qui devint le plus important brasseur du Custrin! Quant aux officiers, c'étaient des privilégiés! 50 livres de beurre; 1 boisseau de sel; 1 de pois; 1/2 de grain; 5000 livres de seigle; 1000 livres d'orge; 2000 d'avoine. On devait leur supposer un formidable appétit, car on leur donnait 600 fromages; et 26 barriques de bière pour arroser ceux-ci; enfin ils avaient droit à 3 cochons gras, 3 moutons, 3 brebis, et à l'habillement de trois serviteurs. Heureux temps!

George Nestler Tricoché.

"Le Droit"

Ottawa, Ont.

LA LEÇON DE MALARTIC

A Ceux Qui Désirent S'Enrichir Promptement

Après une enquête sérieuse mais apparemment incomplète de la situation chez les principaux agents de change de la ville d'Ottawa, un confrère anglais écrivait la semaine dernière, d'après le témoignage d'un courtier, que la position des marges était excellente. Il est à supposer en effet qu'après la réaction du mois de mars dernier, plusieurs petits spéculateurs se sont détournés de la Bourse pour revenir au guichet de la Banque.

La leçon avait porté ses fruits. Un trop grand nombre de nos concitoyens tant de la ville d'Ottawa que de la ville de Hull s'étaient lancés dans la spéculation sur marge à cause principalement de la grande publicité donnée à la hausse de certains titres dont le principal était international Nickel. Le goût des profits se propagea avec la rapidité d'une véritable épidémie.

La spéculation semble reprendre de ce temps-ci son ancienne faveur. A Ottawa c'est surtout la spéculation sur les mines qui est en honneur. Allez chez tel courtier à l'heure du dîner. A peine pourrez-vous pénétrer dans la salle des tableaux. Deux à trois cents personnes vous ont devancé. Elles sont là, massées par groupes compacts, et la représentation féminine est imposante.

Ottawa spéculé beaucoup sur les mines, peut-être même en proportion de sa population, plus que Montréal. Or, la dernière nouvelle c'est que nos gens viennent de perdre quelque \$500,000 dans une entreprise dont on a dit beaucoup de bien et qui, il y a plus en vue de la cote.

La Malartic Gold Mines Limited a annoncé qu'elle avait suspendu ses opérations. Il y a un an le titre s'est vendu à \$175; hier à \$15 et ce matin il a clos à 10 sous. La semaine dernière il se vendait 20 sous.

La plus grande partie du capital action est détenu dans la région d'Ottawa et à Amos, Qué. Jusqu'ici les actionnaires locaux n'ont presque pas vendu. Ils conservent leurs titres. Ils attendent l'assemblée générale des actionnaires qui aura lieu le 5 septembre à laquelle ils comptent bien obtenir les renseignements nécessaires. Peut-être y aura-t-il réorganisation de l'entreprise. On s'obstine à croire que la mine a du mérite et qu'advenant un élargissement le titre remonterait facilement.

Il est impossible de déterminer le montant exact des pertes subies à Ottawa car le titre a été acheté à des prix très variés. Au début on pouvait l'acheter sur marge, mais lorsque la baisse vint, les courtiers ont exigé le paiement complet des achats. On estime à \$500,000 la perte subie ici-même.

C'est un rade coup. La mine Malartic, d'après les rapports publiés dans le temps, avait le plus brillant avenir; elle devait

prendre une expansion considérable et s'établir bientôt sur une base de production.

Cela prouve une fois de plus et d'une façon patente pour nos concitoyens que les placements sur les mines comportent bien des aléas. Nous nous demandons combien, de tous ceux qui ont perdu, pouvaient se permettre une perte. N'aurait pas mieux valu placer son argent sur de bonnes valeurs industrielles telles que nous en avons recommandées ici même et qui ont donné à leurs actionnaires des profits considérables?

Répétons-le: seuls ceux qui sont assez fortunés pour perdre leur mise sans faire de trouée irréductible dans leur portefeuille, peuvent se permettre de placer ou de spéculer sur les mines. Quand le succès vient les profits sont extraordinaires; mais les concessions. Mais les risques sont proportionnellement dangereux.

Léopold RICHIER.

"Le Devoir"

Montréal, P. Q.

"HOT DOGS"

Quelque part sur une affiche, le long de la route dans notre province, le touriste pressé peut lire: "American Hot Dog For Sale Here" Si le voyageur n'est pas un initié des champs de courses ou de sports, il se demandera ce que peut-être l'American Hot Dog. Est-ce une sorte de chien américain? Alors, pourquoi Hot Dog? Mais, comme il aura vu tout près un petit restaurant, le touriste se dira: "C'est un plat quelconque: qu'est-ce que cela peut être?" S'il est curieux, friand d'imprévu et de plus affamé, il descendra, se fera servir un American Hot Dog... et l'ayant entamé d'une dent prudente, il s'apercevra qu'on lui a servi un petit pain beurré fendu en deux, contenant un bout de saucisse avec de la moutarde. Cela pourrait s'appeler, en français, "petit pain fourré à la saucisse". Le Hot Dog est plus bref, plus pittoresque et aussi quelconque, du point de vue gastronomique, si la moutarde qu'on y a ajouté met un peu de piquant à l'affaire. La moutarde, c'est le Hot, et la saucisse, c'est le Dog.

Y aurait-il du chien dans cette saucisse, se demanderont des gens méfiants? Sait-on jamais? Selon la décision que la Cour Suprême du Vermont vient de donner au Hot Dog dans un procès récent, la saucisse du Hot Dog est du soucisson de Francfort, et le nom ne signifie pas du tout qu'il y a de la chair de chien dans le Hot Dog". S'il y en avait eu, le Hot Dog ne serait pas une trouvaille américaine, mais une invention chinoise. On sait en effet que les Chinois sont amateurs de petits chiens gras élevés tout exprès pour la table, — comme le cochon de lait chez nous. N'en font-ils pas même macérer dans l'alcool de riz? L'Américain ferait la moue sur le roquet chinois, et le Canadien aussi. En France, il est vrai, on appelle le Hot Dog introduit par des Américains autour des pistes d'Autueil et d'ailleurs, du Chien Chaud; mais c'est de l'argot. Et

pour une fois, le Français eût pu adopter le slang américain tel quel et s'en tenir au Hot Dog. Voilà un américanisme qu'on ne lui aurait pas reproché, sauf du point de vue gastronomique.

American Hot Dog, dit l'afiche. Pléonasme. Il n'y a pas de Canadian Hot Dog; et si l'Anglais a le British Hot Dog, il n'a pas de British Hot Dog. Il ne met pas ses chiens en saucisse, même si la presse française l'accuse de ce temps-ci, à la suite de la victoire de M. Snowden à la Haye, d'attacher ses meutes avec de la saucisse continentale. —française, belge ou allemande.

Hot Dog, cela suffit. On peut mettre dans le soucisson de Francfort n'importe quoi, — du cheval, au porc, en passant par le boeuf, le mouton et le veau. Cela peut être l'arche de Noé, sauf qu'il n'y a pas de chien. C'est ce qu'a adjugé le premier tribunal du Vermont, en disant que "For the sake of the fastidious, it might be remarked that the name does not imply any canine derivative."

La cause est entendue. Touristes, mords en paix le Hot Dog. Jean DESROUTES

UN DANGER NATIONAL

LA POPULATION DES ETATS-UNIS DIMINUERAIT

Trois causes importantes contribuent à réduire lentement mais systématiquement, le chiffre de la population des Etats-Unis. Ces causes sont: le déclin dans le chiffre de la natalité, le maintien pratiquement uniforme de la moyenne de la mortalité, et les restrictions imposées à l'immigration.

Cette situation est mise à jour par le docteur Louis I. Dublin, et le docteur A. J. Lotka, statisticiens de la Metropolitan Life, qui signalent un danger pour l'avenir. Ces statisticiens déclarent qu'en 1928, au lieu d'une augmentation naturelle de 7.8 par mille de population, le chiffre réel d'augmentation n'a été que de 2.3 par mille — juste assez pour ne pas tomber au-dessous de la ligne.

Jusqu'ici, disent les statisticiens, on n'a pas semblé se rendre compte de la gravité de la situation, n'ayant en vue que le chiffre relatif élevé de la natalité. Mais il ne faut pas oublier que la moyenne de la natalité dépend toujours du nombre d'individus qui font partie des groupes susceptibles de reproduction. Or, la moyenne d'aujourd'hui de la natalité, dépend de ce que fut le chiffre d'individus qui, il y a vingt-cinq ans et trente ans, faisaient partie des groupes susceptibles de reproduction, puis au fait qu'à cette même époque, les immigrants jouissaient d'une centre libre aux Etats-Unis.

D'autre part, la tendance aujourd'hui parmi le peuple Américain n'est pas favorable aux familles nombreuses, et l'on peut s'attendre, que quand une nouvelle génération sera disparue, — et les lois actuelles d'immigration maintiennent — le nombre d'individus qui feront partie des groupes de reproduction, diminuera dans des proportions significatives.

Le peuple américain ne peut pas espérer de voir dans l'avenir une diminution graduelle de la moyenne de la mortalité pour compenser le déclin dans la natalité, car, ainsi que le dit le docteur Dublin "il serait difficile d'avoir dans l'avenir, et d'une façon con-



LE ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi (heure avancée), le mardi 27 septembre 1929, des soumissions pour la construction d'un quai à Kouchibouguac, dans le comté de Kent, N.-B., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soumissionnaire et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumissions pour un quai, Kouchibouguac, N.-B."

On peut consulter les plans et les formules de contrat, se procurer le devis et la formule de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa, aux bureaux de l'ingénieur de district, vieil édifice du bureau de poste, Saint-Jean, N.-B.; de la St. John Association of Construction Industries, 109 rue Princess, Saint-Jean, N.-B., ainsi qu'au bureau de poste de Kouchibouguac, N.-B.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur la formule fournie par le ministère, conformément aux conditions mentionnées dans ladite formule.

Un chèque égal à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons du Dominion du Canada ou des bons de la Compagnie du chemin de fer Canadien-National, ou des bons et un chèque, si c'est nécessaire, pour compléter le montant.

Remarques.—On peut se procurer au ministère des Travaux publics des tracés bleus (blue prints) en fournissant un chèque de banque accepté au montant de \$10.00, payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce chèque sera remis si le soumissionnaire offre une soumission régulière.

Par ordre,

S. E. O'BRIEN, Secrétaire

Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 27 août, 1929.

2fs—5-12s.

Quverture de la PATINOIRE A ROULETTES A Madawaska, Maine

La patinoire à roulette sera ouverte à partir de cette semaine, tous les MERCREDIS et SAMEDIS SOIRS à 7 heures.

La patinoire est située dans la bâtisse de Mme Edmund J. Cyr, sur la rue Principale.

AGENTS DEMANDES

On demande immédiatement des agents sobres, honnêtes, possédant une bonne instruction, mariés de préférence, comme solliciteur et percepteurs; salaire de \$30.00 à \$60.00 avec position permanente assurée pour une personne compétente.

Répondre par lettre en mentionnant l'âge et l'occupation présente de l'applicant.

S'adresser à: Boîte Postale 410, Rivière-du-Loup, P. Qué.

continue, une moyenne de mortalité plus favorable que celle que nous avons en ce moment." L'ouverture de la saison de chasse sera probablement retardée, cette année.

A l'Exposition de Fredericton



L'EXPOSITION DE FREDERICTON aura lieu du 14 au 21 septembre et les préparatifs sont tels que le succès est assuré. Ces photographies montrent les officiers qui se sont distingués pour obtenir ce succès. De gauche à droite, J. A. CAIN, président, C. L. SYPHRE, secrétaire, C. D. ROLDER, trésorier.